



TEXTE n° 153
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

30 juin 2025

PROPOSITION DE LOI

*relative à la réforme de l'audiovisuel public
et à la souveraineté audiovisuelle*

L'Assemblée nationale a rejeté, en première lecture, la proposition de loi, adoptée par le Sénat.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 30 juin 2025.

*La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

Voir les numéros :

Sénat : 545, 693, 694 et T.A. 132 (2022-2023).

Assemblée nationale : 118, 1266 et 1591 rect..
